

Conseil Municipal
du 24/03/2025

Procès Verbal

Etaient présents : Mmes Anne-Sophie ANCHIER, Marie-Ange LELLI, Mrs Georges ANTONY, Daniel VERNOL, Jean-Philippe MARRON, David RAULET, Franck REYNAUD, Stéphan VERON.
Etaient absents excusés : Mmes Marie-Andrée ESTRADE, Esther BLANCHARD, Clémence VIEU.

Secrétaire de séance : Anne-Sophie ANCHIER

Normalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à 20H à la Salle de la Mairie pour délibérer sur les sujets à l'Ordre du jour.

Le Maire ouvre la séance et introduit la première question à l'ordre du jour.

1°) **Extension de la Salle Polyvalente** : Choix des entreprises suite à l'Appel d'Offres et validation du plan de financement.

Le Maire expose et rappelle les conditions et obligations légales d'une procédure de marché par Appel d'Offres. En ce qui concerne ce dossier, il rappelle les décisions prises en séance du 26 novembre 2024 :

- = Publication sur la plate-forme achatpublic.com le 3 décembre 2024,
- = Publication dans la presse écrite « l'Avenir Agricole » le 12 décembre 2024,
- = Clôture de la consultation le 10 février 2025.

Le dossier technique établi par le cabinet B.L.A.C. Architectes, comprenant 6 (six) lots, a été examiné par la Commission d'Appel d'Offres le 14 mars 2025. Ainsi, pour chaque lot, la Commission propose de retenir la proposition du « mieux disant ». A savoir que, pour le lot N° 4 (Platerie - Peinture – Menuiserie Intérieure), il n'y a aucune offre. De ce fait, et compte tenu du faible coût du lot (5500€), il est proposé de procéder à la recherche d'une entreprise par Appel Simplifié.

Ainsi, après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité la proposition de la Commission et donne pouvoir au Maire pour poursuivre le projet.

Concernant le plan de financement, le Maire rappelle les démarches faites auprès des Partenaires Financeurs : Etat, Région, Département, CCBA sont bien engagés. Ainsi fait, le plan de financement prévu est en bonne voie pour être accepté.

2°) **Aménagement de l'Espace Public au hameau d'Auzon** : cession et échange de parcelles avec M. Pierre BONJEAN.

Le Maire situe l'objet de cette opération. Il s'agit de donner une accessibilité règlementaire aux logements situés dans l'espace communal.

La négociation avec Monsieur BONJEAN a permis d'élaborer un projet adapté aux besoins des deux parties. Ainsi, le Bureau d'Etudes « GEO-SiAPP » a établi un Document d'Arpentage produit dans un « Procès-Verbal de Délimitation » et, dont le coût de l'opération sera pris en charge par M. BONJEAN.

Considérant qu'il s'agit d'une démarche très positive, le Conseil adopte à l'unanimité la proposition et donne pouvoir au Maire pour signer le document et poursuivre les aménagements nécessaires.

3°) **La Fibre Optique** : état d'avancement des travaux.

Le déploiement du réseau se poursuit. La couverture totale du territoire communal est programmée pour la fin du troisième trimestre 2025. A savoir, qu'il reste encore quelques points de blocage

avec des propriétaires de terrains qui n'ont pas signé la Convention qui leur a été adressée il y a plusieurs mois.

4°) Le Réseau Communal de l'Eau :

Les deux captages (Issartoux et Faure) sont terminés et clôturés. Par contre, les travaux de restauration du réservoir d'Auriolles ont pris du retard ; les pièces fournies n'étant pas adaptables sur le système en place, un second envoi est attendu (retard 1 à 2 semaines).

5°) Discussion sur les Orientations Budgétaires (D.O.B) 2025 :

Le Maire communique les premiers chiffres des comptes de résultat du Budget Principal et des deux Budgets Annexes (Eau et Photovoltaïque) 2024 ; ils dégagent tous des résultats positifs. Après une analyse des besoins et des priorités à retenir, le Conseil retient en premier, pour le budget 2025, le financement de l'extension de la Salle Polyvalente. Une étude technique et chiffrée sera engagée pour la réfection du réseau d'eau du bourg de St Etienne. Pour la voirie, plusieurs tronçons de voies communales nécessiteront des reprises du revêtement.

6°) Questions diverses :

= Aménagement d'un Cabinet Médical :

Le Docteur COSTE souhaitant assurer plusieurs demi-journées de consultations à St Etienne, il convient de mettre à sa disposition un local adapté. Le local dit « Le Préau » sera aménagé à cet usage.

= Réseau de Lecture Publique :

Dans le cadre de la CCBA, un projet de Convention est en cours d'élaboration entre les Communes et la Médiathèque, il y a lieu de désigner un élu pour participer à cette élaboration. Marie-Ange LELLI accepte cette mission.

= Remplacement du Coffret de protection de la Cloche de l'Eglise :

Un devis a été établi par l' « Agence Campanaire Bodet ». Il sera examiné lors de la préparation du budget 2025.

= Répartition effectifs RPI 2025-2026 :

Après consultation entre les deux mairies du RPI, il a été décidé que les CP resteraient sur Saint Etienne de Boulogne.

La séance est levée à 22h15.

La Secrétaire de Séance,

Anne-Sophie ANCHIER



Le Maire,

Georges ANTONY.

